

Cafdes

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service

Formations
d'encadrement

Gestionnaire, communicant, manager, expert en qualité ou en ingénierie de projets,

maillon essentiel, garant du respect et des droits des personnes accompagnées, interface, acteur intermédiaire ou autonome, doté d'initiative personnelle, capable de favoriser, d'impulser, de favoriser une réflexion sont autant de concepts ou d'expressions qui définiraient le directeur d'établissement.

Ils le placent au croisement de différentes logiques: logique de terrain et logique institutionnelle, logique personnelle et logique collective, structurelle et relationnelle, et font de lui un interface qui doit savoir se situer pour tenter de réaliser et maintenir un équilibre souvent précaire, ce qui sous entend une capacité à réguler, à se positionner et à décider au sein de contraintes parfois contradictoires et toujours prégnantes.

C'est finalement au directeur que revient la responsabilité de sauvegarder ou promouvoir les valeurs de l'action sociale par la mise en œuvre, au sein de l'établissement dont il a la responsabilité, d'un projet explicité et d'une réflexion éthique portant sur les finalités de l'intervention de terrain comme sur celles de l'institution.



Diplôme d'état
niveau 7



Éligible
au CPF



Condition d'accès
diplôme, certificat ou
titre de niveau 5



de réussite
promotion 2023



d'insertion
professionnelle
promotion 2023

LES MISSIONS

- Il élabore, conduit et veille à l'évaluation du projet d'établissement ou de service dans le respect du projet de la personne morale et des orientations des politiques publiques, en s'assurant de l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Il initie et développe les partenariats et le travail en réseau.
- Il assure le management des ressources humaines et anime les équipes, notamment l'équipe de direction.
- Il est responsable de la gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service.
- Il contribue à l'évaluation des politiques sanitaires et sociales mises en place sur le territoire en apportant son expertise technique, fondée sur la connaissance du terrain et guidée par une exigence éthique et déontologique de l'intervention sociale.

LIEUX D'INTERVENTION

Le CAFDES permet d'occuper des fonctions de directeur(trice) d'un établissement social ou médico-social, d'un pôle d'établissements, d'une direction générale



FORMATION

La formation préparant au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale est dispensée de manière continue ou discontinuée sur une **amplitude comprise entre 24 et 30 mois**.

Elle comporte **700 heures d'enseignement théorique** et **510 heures de formation pratique**.

BLOC DE COMPÉTENCES

- **BC 1** : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en oeuvre des politiques publiques (196 h)
 - **BC 2** : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154h)
 - **BC 3** : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou service (196h)
 - **BC 4** : Gérer les volets économiques, financier et logistique de l'établissement ou service (154h).
- Les stages sont référés aux quatre bloc de compétences (BC) du diplôme suivant les modalités suivantes :
- **BC 1** : 154h **BC 2** : 147h
 - **BC 3** : 133h **BC 4** : 76h

PRISE EN CHARGE

Plusieurs voies d'accès en fonction de votre statut :

- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible aux contrats en alternance (sous réserve que vous trouviez un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).



ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le Pôle Accueil et Orientation de HÉTIS qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey
06105 Nice

Tel. 04 92 07 77 97 | info@hetis.fr

   | www.hetis.fr